



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Prime d'orientation agricole

Question écrite n° 43892

Texte de la question

A la demande de la Fédération des coopératives laitières de Haute-Savoie, M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la nécessité de préserver la prime d'orientation agricole pour 1997. Elle constitue, en effet, pour la plupart des coopératives, la seule contrepartie permettant d'accéder aux possibilités de financement européen. Aussi lui demande-t-il de tenir compte de tous ces arguments avant d'envisager une suppression complète lourde de conséquences.

Texte de la réponse

De nombreuses entreprises de production alimentaire, parmi lesquelles une proportion significative de coopératives, se sont émues de la perspective de diminution des crédits affectés à la prime d'orientation agricole. En effet, il est apparu que la mobilisation des aides aux investissements en provenance du FEOGA-Orientation, prévues par le document unique de programmation adopté en 1995, au profit des entreprises de stockage, conditionnement ou de transformation des produits agricoles, risquait d'être compromise faute de pouvoir affecter le minimum d'aide nationale requis pour l'attribution du concours financier du fonds européen. C'est la raison pour laquelle, en dépit des difficultés de l'exercice budgétaire, le Gouvernement a retenu les amendements déposés lors de la discussion du projet de loi de finances pour 1997, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, et visant à compléter la dotation initialement prévue au titre de la prime d'orientation agricole. La dotation finale a donc été majorée de 34 millions de francs, ce qui devrait permettre l'utilisation des crédits communautaires dans des conditions satisfaisantes.

Données clés

Auteur : [M. Birraux Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43892

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 février 1997

Question publiée le : 14 octobre 1996, page 5349

Réponse publiée le : 24 février 1997, page 938